

COMITÉ DES FÊTES

Une commande en commun de madeleines Bijou vous est proposée par le comité des fêtes. Pour passer commande, c'est très simple : vous déposez en mairie la fiche remplie (fiche que vous avez dans ce Lien ou en mairie) avec un paiement par chèque à l'ordre du comité des fêtes avant le jeudi 12 novembre à 16 h.

La distribution des commandes aura lieu le samedi 28 novembre à la mairie de 9 h à 11 h.

Merci d'avance de votre participation



COMITÉ DE JUMELAGE



Une vente de vins d'Alsace vous est proposée par le comité de jumelage. Pour passer commande c'est très simple : vous pouvez déposer en mairie la fiche remplie (fiche que vous avez dans ce Lien ou en mairie) avec un paiement par chèque avant le mardi 10 novembre à 16 h.

La distribution des commandes aura lieu à la mairie le samedi 28 novembre de 9 h à 11 h.

Merci par avance de votre participation.



OCTOBRE ROSE

SANTÉ

Le centre-bourg s'est paré de rose. Un ruban rose lumineux a été installé.

Des gadgets sont en vente à la mairie. Un stand sera mis en place sur la place du marché le dimanche 18 octobre de 8 h 15 à 12 h.

Une marche est aussi organisée le dimanche 18 octobre.



ANIMATIONS DE LA COMMUNE

- Quine - club de l'amitié - 13 octobre - Foyer-Club - 14 h 15
- Réunion Préparation Téléthon et Marché de Noël - 14 octobre - Mairie - 18 h 30
- Journée d'information aux métiers de la défense - 17 octobre - Foyer-Club - 9 h à 18 h
- Octobre Rose - 18 octobre - Place du Marché - 8 h à 12 h
- Troc plantes, graines et bulbes - 18 octobre - Marché - 9 h à 12 h
- Exposition "Jardiner la rue" - 18 octobre - Marché - 9 h à 12 h
- Escape Game Halloween - AIPE - 31 octobre - Foyer-Club - 14 h
- Halloween chasseur - 8 novembre - Place du Marché - 8 h à 12 h
- Quine - Basket - 8 novembre - Foyer-Club - 14 h
- Concert Les Chœurs Unis - 8 novembre - Église - 15 h
- Quine - club de l'amitié - 10 novembre - Foyer-Club - 14 h 15

Le Lien Gardonnais

Informations
municipales
Octobre
2026

Pour nous retrouver :
<http://gardonne-ville.fr>
mairiedegardonne@orange.fr
Facebook : Mairie de Gardonne

N°223

LE MOT DU MAIRE

Chères Gardonnaises, chers Gardonnais,

En ce premier mois d'automne lors duquel nous croisons les doigts pour qu'enfin tombe la pluie, plusieurs animations sont en préparation.

Mais avant de vous en parler en détail, je souhaiterais revenir sur la rentrée des classes.

Ce sont 115 élèves qui ont effectué leur rentrée cette année, soit une baisse de 7 élèves par rapport à l'année passée. Si cet effectif se maintenait, ou venait à baisser légèrement, nous espérons vivement que l'éducation nationale ne fera pas le choix de fermer une classe l'année prochaine...

Les travaux de rénovation du réseau d'eau potable arrivent à leur fin. Nous remercions les riverains qui ont fait preuve de patience durant ces longs mois d'encombrement dans leur rue.

Au niveau du futur restaurant scolaire, les travaux avancent dans de bonnes conditions et dans le temps imparti.

Ce mois-ci, place à la traditionnelle manifestation d'Octobre Rose, campagne de sensibilisation au dépistage du cancer du sein.

Comme vous avez déjà pu le constater, notre village s'est paré de rose et plusieurs objets sont proposés à la vente à la mairie.

Cette année, le stand se tiendra le dimanche 18 octobre sur le marché. Une marche est organisée avec un animateur moyennant une participation qui restera à votre convenance. Inscription (si vous ne l'avez pas encore fait) sur le stand à 8 h 15 et départ à 8 h 45 jusqu'au château de Gageac-et-Rouillac.

Alors à vos baskets !

Ce même dimanche 18 octobre de 9 h à 12 h, toujours sur le marché dominical, aura lieu un « troc plantes » pour ceux qui souhaitent échanger graines, boutures ou bulbes. Vous pourrez trouver une exposition du CAUE de la Gironde sur le jardinage dans les rues.

Le comité de jumelage vous propose un repas « Poule au pot » le samedi 10 octobre, salle du Foyer-Club à partir de 19 h. Par ailleurs, il organise cette année encore une vente de vins d'Alsace.

Le comité des fêtes quant à lui, propose une vente de madeleines Bijou.

Soyez assurés que le conseil municipal et moi-même sommes soucieux de vous satisfaire au mieux, par notre proximité et notre écoute si besoin, mais également par notre soutien aux différents acteurs quel que soit leur domaine d'activité, apportant dynamisme et diversité à notre commune.

Bien à vous,

Votre Maire,

Pascal Delteil.

INFORMATIONS MUNICIPALES

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 SEPTEMBRE

Le mercredi 2 septembre 2026 à 19 heures, s'est tenue la réunion du conseil municipal.

Remerciements de la famille DELGADO pour les marques de sympathie témoignées par le conseil municipal lors du décès de Monsieur Antonio DELGADO.

Remerciements de la famille DELORD pour les marques de sympathie témoignées par le conseil municipal lors du décès de Madame Georgette DELORD.

Remerciements de la famille DOUMENGE pour les marques de sympathie témoignées par le conseil municipal lors du décès de Monsieur Olivier DOUMENGE.

Remerciements de la famille BATTISTON-RAYNAL pour les marques de sympathie témoignées par le conseil municipal lors du décès de Madame Michelle BATTISTON-RAYNAL.

Remerciements de la famille CASSIER-CHARBONNEL pour les marques de sympathie témoignées par le conseil municipal lors du décès de Madame CASSIER - CHARBONNEL.

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 8 juillet 2026

Monsieur Le Maire propose d'approuver le procès-verbal de la séance du 8 juillet 2026. Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres.

Construction Restaurant scolaire : Avenant n°1 au marché de travaux lot n°1 - Gros œuvres (N° DE 044 2026)

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que le titulaire du lot n°1 Gros Œuvre pour la construction d'un restaurant scolaire a modifié certaines prestations, prévues au marché initial pour un montant de 267,98 € H.T. Il en résulte un avenant qu'il propose au conseil municipal d'approuver.

Pour tout renseignement ou prise de rendez-vous :
Elisabeth Bennaim - Psychopraticienne Tel : 06.07.69.59.08
Email : contact@elisabethbennaim.com

VIE ASSOCIATIVE



A.I.P.E. - HALLOWEEN 2026

Gardonnais, Gardonnaise,

Cette année encore l'Association Indépendante des Parents d'Elèves de Gardonne organise un évènement pour Halloween.

Enfile ton plus beau déguisement et rejoins-nous pour un Escape Game spécial Halloween qui sera sous la responsabilité des parents ! Prépare-toi à frissonner, à t'amuser et à percer des mystères. Avec cette aventure, d'autres activités, un goûter (crêpes et gaufres faites sur place) et une buvette seront de la partie.

Rendez-vous à 14 h le 31 octobre au Foyer-Club de Gardonne !

L'AIPE de Gardonne.

SOCIÉTÉ DE CHASSE ET DE LA FAUNE SAUVAGE DE GARDONNE - "HALLOWEEN CHASSEUR"

La société de chasse et de la faune sauvage de Gardonne s'organise et nous serons prêts pour le traditionnel « HALLOWEEN CHASSEUR » qui aura lieu le dimanche 8 novembre place du marché de 8 h à 12 h 30.

Au programme cette saison : outre les produits habituels (pâtés, civets divers et confitures), nous vous cuisinerons de la terrine de sanglier et des saucisses de sanglier grillées et confites à emporter.

Bien sûr, le tout dans une ambiance conviviale inspirée par nos héros gaulois Astérix et Obélix !

Le final sera accompagné par la désormais célèbre « Potion Magique », car tout le monde n'est pas tombé dedans tout petit ! Par Toutatis . . .

Nous vous attendons le 8 novembre.

Venez nombreux passer un bon moment de détente !

Possibilité de réserver au 06.76.16.67.82 ou au 06.88.44.64.07.



CONCERT CHORALE LES CHŒURS UNIS

Le concert de la chorale des Chœurs Unis de Gardonne aura lieu le dimanche 8 novembre 2026 à 15 h en l'église de Gardonne

Venez nombreux soutenir les choristes.

CIMETIÈRE

Il est rappelé que le cimetière de Gardonne est seulement libre d'accès piétons. Les animaux y sont interdits. Depuis 5 ans, l'herbe pousse et la végétalisation se poursuit.

Nous vous rappelons que l'entretien des tombes est à la charge des familles.

A la Toussaint 2026, entre le 2 novembre et le 12 novembre, il sera procédé à l'identification des tombes non entretenues.

Par la suite, un petit panneau sera déposé sur la tombe et les familles auront 3 ans pour se faire connaître.

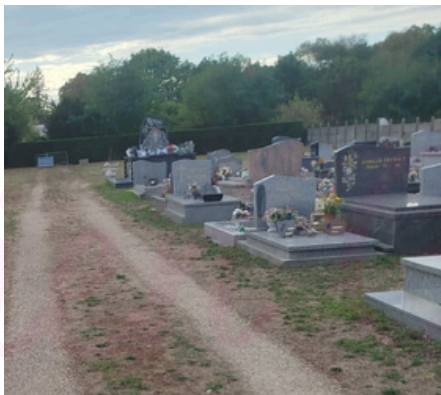
En l'absence de réponse, un état d'abandon sera alors dressé (article R 2223-13). Une reprise de concession pourra être effectuée par la suite.

Pour tous travaux, une demande doit être faite par écrit à la mairie.

Pour la Toussaint, les travaux seront interdits du samedi 24 octobre 2026 au mardi 3 novembre 2026 inclus sauf pour les inhumations.

A l'approche des fêtes de Toussaint, nous vous rappelons qu'il est indispensable de fermer vos véhicules à clef lors de votre présence dans le cimetière.

Des personnes malveillantes peuvent être à l'affût.



INSTALLATION ACTIVITÉ À GARDONNE

Elisabeth BENNAIM ouvre son cabinet à Gardonne.

Déjà installée à DURAS, Elisabeth BENNAIM, psychopraticienne et coach, ouvre un nouveau cabinet à Gardonne au 1, rue de l'ancien Foirail.

Elle accompagne les enfants, les adolescents et les adultes dans une approche psycho corporelle associant écoute, parole, émotions et travail du corps.

- **Enfants** : phobies scolaires, anxiété, difficultés émotionnelles ou relationnelles.
- **Adolescents** : stress, mal-être, changements et difficultés émotionnelles et perte de confiance.
- **Adultes** : Accompagnements des difficultés et troubles psychiques, tels que stress, anxiété, périodes de mal-être ou difficultés émotionnelles ainsi que les manifestations corporelles qui peuvent les accompagner, migraines, acouphènes, vertiges, maux de dos, troubles digestifs, etc.

Chaque accompagnement est personnalisé et respecte le rythme et l'histoire de chacun.

Le conseil municipal,

Après avoir entendu l'exposé du maire, vu le code général des collectivités territoriales (CGCT), vu le code de la commande publique, vu la délibération n° DE_067_2025 du 3 décembre 2025 décidant l'attribution des marchés de travaux, vu la proposition du maître d'œuvre,

→ APPROUVE le projet d'avenant au marché de travaux passé pour le lot n°1 détaillé ci-après :

Montant initial du marché public :

- Montant HT à 20 % : 112 002,62 €,
- Total HT : 112 002,62 €,
- VA 20 % : 22 400,52 €,
- Montant TTC : 134 403,14 €.

Montant de l'avenant :

- Montant HT : - 223,32 €,
- TVA 20 % : - 44,66 €,
- Montant TTC : - 267,98 €.

Nouveau montant du marché public :

- Marché de base : 112 002,62 €,
- Avenant n°1 : - 223,32 €,
- Total HT : 111 779,30 €,
- TVA 20% : 322 355,86 €,
- Montant TTC : 134 135,16 €.

Soit un nouveau montant total de marché de 111 779,30 € H.T.

→ AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 avec l'entreprise MORON Constructions ainsi que toutes les pièces afférentes au dossier.

Délibération : adoptée.

Construction Restaurant Scolaire : Avenant n°1 au marché de travaux Lot n° 3 - Bardage couverture (N° DE 045 2026)

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que le titulaire du lot n°3 Couverture métal - bardage pour la construction du restaurant scolaire a modifié certaines prestations, prévues au marché initial pour un montant de 520,00 € HT. Il en résulte un avenant qu'il propose au conseil municipal d'approuver.

Le conseil municipal,

Après avoir entendu l'exposé du maire, vu le code général des collectivités territoriales (CGCT), vu le code de la commande publique, vu la délibération n° DE_067_2025 du 3 décembre 2025 décidant l'attribution des marchés de travaux, vu la proposition du maître d'œuvre,

→ APPROUVE le projet d'avenant au marché de travaux passé pour le lot n°3 détaillé ci-après :

Montant initial du marché public :

- Montant HT à 20 % : 49 404,22€,
- Total HT : 49 404,22€,
- TVA 20 % : 9 880,84 €,
- Montant TTC : 59 285,06 €.

Montant de l'avenant :

- Montant HT : 520,00 €,
- TVA 20 % : 104,00 €,
- Montant TTC : 624,00 €.

Nouveau montant du marché public :

- Marché de base : 49 404, 22 €,
- Avenant n°1 : 520, 00 €,
- Total HT : 49 924, 22€,
- TVA 20% : 9 984,84 €,
- Montant TTC : 59 909, 06 €.

Soit un nouveau montant total de marché de 49 924, 22 € H.T.

→ AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 avec l'entreprise Constructions Métalliques VIGIER ainsi que toutes les pièces afférentes au dossier.

Délibération : adoptée.

Avis d'appel public à la concurrence pour l'installation d'un système de climatisation au centre de loisirs

Monsieur Le Maire expose aux membres du conseil municipal la nécessité d'améliorer le confort thermique au sein du centre de loisirs afin de garantir des conditions d'accueil optimales pour les enfants et le personnel lors des périodes de fortes chaleurs.

Il convient dès lors d'autoriser Monsieur Le Maire à lancer un appel à concurrence.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le lancement des consultations d'entreprises.

Avis d'appel public à la concurrence pour des travaux de revêtement de l'impasse des Mésanges

Monsieur Le Maire expose aux membres du conseil municipal la nécessité de réaliser des travaux de revêtement au niveau de l'impasse des Mésanges afin d'améliorer le confort des usagers.

Il convient dès lors d'autoriser Monsieur Le Maire à lancer un appel à concurrence.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le lancement des consultations d'entreprises.

Indemnisation MMA suite à l'expertise du 4.08.2026 pour le sinistre vol 9 route de Monteton (N° DE 046 2026)

Monsieur Le Maire rappelle au conseil municipal le sinistre survenu chez Mme Cécile TONIN, locataire de la commune, au 9, route de Monteton le 31 janvier 2026. Elle a été victime d'un vol ou d'une tentative de vol.

Des dommages immobiliers consécutifs à l'effraction sont supérieurs à 1600 € H.T. Suite à l'expertise réalisée le 4 août 2026, l'assureur propose une indemnité pour un montant de 1331.02 € TTC composée :

- d'un montant de 957.02 € sans justificatif,
- d'un montant de 374 € sur présentation de justificatifs.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le remboursement proposé par l'assureur MMA.

Délibération : adoptée.

Sinistre tempête survenue le 10 juillet 2026 au camping municipal

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal qu'un rendez-vous d'expertise a eu lieu le 11 août 2026 en vue de l'expertise des dégâts causés par la tempête du 10 juillet 2026.

Un bref exposé a présenté les deux directions actuelles de la commission, à savoir une amélioration du cadre de vie des Gardonnais par la plantation et l'entretien à titre individuel ou associatif des espaces proches des habitants, situés sur l'espace public.

Certains habitants en ont déjà pris l'initiative (plantations autour d'un arbre, jardinière communale plantée et entretenue, rose trémière qui a poussé spontanément, ...).

Il s'agit de développer ces pratiques favorisant le bien vivre ensemble et les liens intergénérationnels.



L'école représentée par sa directrice, s'engage à sensibiliser les enfants à la pratique du jardinage. Elle est aussi intéressée par la deuxième action sur le ramassage des déchets.

D'ailleurs, Lucie, une jeune élève de l'école a plaidé cette cause avec conviction. La municipalité apportera une aide logistique pour réaliser ces actions sans se substituer aux services de ramassage des poubelles.

Afin d'encadrer et de généraliser cette dynamique de plantations, la commission citoyenneté propose un « permis de végétaliser » qui permettra à chacun de laisser libre cours à sa créativité en toute légalité.

Tout renseignement complémentaire sera donné lors du Troc (graines, bulbes, plantes) organisé le dimanche 18 octobre sur la place du marché de 9 h à 12 h.



Une exposition "Jardiner la rue", conçue par le CAUE de la Gironde et des Charentes sera montée afin de proposer des exemples de réalisations végétales en zone rurale ou urbaine.

RÉUNION PRÉPARATION TÉLÉTHON ET MARCHÉ DE NOËL

Une réunion de préparation du Téléthon et du marché de Noël aura lieu à la mairie le mercredi 14 octobre à 18 h 30 à la mairie.

Cette réunion est ouverte à toutes et à tous.

